

Assemblée Générale 2021 (année 2020-2021) Procès-verbal

Grande salle de la Maison des Associations 4 rue Berthe de Boissieux 38000 GRENOBLE (à 18h30)

Les adhérents de l'Association « Club Alpin Français Grenoble Isère », régulièrement convoqués, se sont réunis le **vendredi 10 décembre 2021 à 18h00** en Assemblée Générale Ordinaire (147^e AG de l'association) afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du 02 avril 2021,
- Rapport moral du Président,
- Rapport financier et rapport des vérificateurs aux comptes,
- Approbation des comptes de l'exercice ; Votes des quitus, affectation des résultats,
- Présentation et approbation du budget prévisionnel 2021-2022,
- Désignation de deux vérificateurs aux comptes,
- Fixation du montant des cotisations -part club- pour l'exercice 2022-2023,
- Représentation du Club à l'AG 2022 de la FFCAM,
- Présentation de la contribution proposée par un adhérent
- Présentation de la « Cuvette Rock Tour »
- Présentation de l'activité « Trail »
- Proclamation des résultats de l'élection au Comité Directeur,
- Questions diverses.

Cet ODJ de l'AG a été suivi par la convocation du Comité Directeur nouvellement élu, pour l'élection du Bureau

Le Président ouvre la séance à 18h40 en présence de 48 personnes.

1. Approbation du PV de la réunion du 2 avril 2020

Le Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du 02 avril 2021, mis en ligne sur le site internet / Documents du Club, suite à l'AG tenue par visio-conférence, est approuvé à l'unanimité.

2. Rapport moral du Président

Intervention de Denis Poncelin

L'intégralité du rapport présenté par le Président figure en annexe 1.

Mise au vote:

Remarque : un adhérent présent à l'AG intervient pour déclarer qu'il est contre la mise au vote du rapport moral.

(précision du rédacteur, post AG : <u>Article 9 des statuts, concernant l'AG :</u> 9.3 : « Le rapport moral est soumis à son approbation. »)

Le rapport moral est soumis au vote, et est approuvé à l'unanimité.

Le rapport moral est complété, en annexes, par deux « rapports d'activité / bilans » complémentaires, non présentés en AG, remis par :

- Stefane Dignat : bilan 2021 pour communication / partenariats / activités culture montagne.
- Cecile Linher : Bilan 2021 de la communication faite via les « réseaux sociaux »

3. Rapport financier, avis des vérificateurs aux comptes

Les trésoriers Roger DAVID et Jean Paul MONTAGNON présentent le compte de résultat et le bilan de l'exercice 2020-2021 (documents joints en annexe 2).

Jacques CARLIER et Charles TALLENS, vérificateurs aux comptes, présentent leurs conclusions : les principes comptables ont été respectés. Ils déclarent que la tenue des comptes est bonne et qu'il y a tout lieu de l'approuver. (annexe 2b : attestation de contrôle des comptes annuels)

4. Approbation des comptes de l'exercice ; Votes des quitus, Affectation des résultats

L'Assemblée, après avoir pris connaissance des comptes de l'exercice 2020-2021, et après avoir entendu le rapport des vérificateurs, approuve les comptes de l'exercice 2020-2021 tels qu'ils lui sont présentés par un vote à l'unanimité.

L'Assemblée donne quitus aux membres du Bureau et du Comité Directeur pour leur gestion par un vote à l'unanimité.

L'Assemblée Générale adopte à l'unanimité la décision d'affecter l'excédent de l'exercice comptable aux réserves.

5. Budget prévisionnel 2021-2022

Les Trésoriers présentent le projet de budget qui a été approuvé par le dernier Comité Directeur du 15/11/2021 pour l'exercice en cours (joint en annexe 3).

A noter : le budget est construit à l'équilibre (Produits = Charges), et inclut une dotation aux provisions (pour travaux) de 5000 € (Première dotation pour anticiper sur des travaux à venir – par exemple ravalement des façades de l'immeuble de notre siège)

Le projet de budget est adopté par l'assemblée à l'unanimité.

6. Désignation des vérificateurs aux comptes

Jacques CARLIER et Charles TALLENS sont candidats. Pas d'autres candidats déclarés.

Ils sont reconduits dans leur fonction, à l'unanimité, pour le nouvel exercice.

7. Fixation des cotisations pour 2022/2023

Le Comité Directeur du 15/11/2021, après débats, a décidé de proposer de maintenir la part locale des cotisations aux montants de l'exercice 2021-2022, pour l'ensemble des catégories.

Tableau des différents montants concernés :

TARIFS 2022 - 2023	cotisation 2021- 2022 CLUB	cotisation 2022-2023 CLUB
Tl : Titulaire	31,00 €	31,00 €
Cl : Conjoint de Titulaire	19,20 €	19,20 €
El : Enfant, petit-enfant de Titulaire	3,80 €	3,80 €
E2 : Enfant, petit-enfant de Titulaire	3,80 €	3,80 €
<u>Il</u> : Jeune	3,80 €	3,80 €
J2 : Jeune	3,80 €	3,80 €
Al : Ancien	19,20 €	19,20 €
si Guide, AMM, BE, Gardiens refuge carte professionnelle à jour	19,20 €	19,20 €
CARTE DÉCOUVERTE	8 euros / j	

La proposition de maintien des cotisations aux montants de 2021-2022 est adoptée par l'assemblée à l'unanimité.

9. Désignation des délégués à l'AG 2022 de la FFCAM

Le Président expose que l'AG de la Fédération a traditionnellement lieu fin janvier. Le Havre était candidat pour organiser l'AG 2022, mais a abandonné, compte tenu des difficultés d'organisation dans le contexte sanitaire.

L'AG aura lieu les 12 & 13 mars 2022, à Paris.

Le Président propose de déléguer au prochain Comité Directeur qui sera élu en fin de séance, le choix de ses représentants à l'AG FFCAM.

La proposition est adoptée par l'assemblée à l'unanimité.

10. Présentation de la « contribution » de Robert Barbier

Une contribution, présentée au CD du 15/11/021 et ayant reçu sa validation, est présentée en séance par Robert Barbier.

« L'assemblée Générale du Club Alpin Français Grenoble Isère, réunie le vendredi 10 décembre 2021 en session ordinaire, considérant à la fin de ses huit années de présidence les services rendus à la cause du Club et plus généralement à la cause de la montagne, confère le titre de « Président d'honneur » à M.Denis PONCELIN »

La proposition (jointe en annexe 4) est adoptée par l'assemblée à l'unanimité.

Le Président Denis Poncelin remercie l'assemblée pour cette nomination.

11. Présentation de la « Cuvette Rock Tour »

Annabelle BOUCHARDON (présentée par Christian ROUX), est adhérente du club depuis 10 ans, vient de terminer son cursus de BE Escalade, et est aussi récemment diplômée en tant qu'initiateur escalade au club

Dans le cadre de ses études, elle a réalisé une vaste opération de communication et d'animation sur l'escalade pour le grand public, la « Cuvette Rock Tour », qu'elle a présentée à l'assemblée générale, en remerciant le club et les nombreux bénévoles qui l'ont aidée à conduire à bien ce lourd projet

Voir document mis en annexe

12. Présentation de l'activité « Trail »

Simon Dely présente à l'assemblée la nouvelle activité « Trail » lancée et bien développée depuis février 2021. Elle concerne maintenant une quarantaine d'adhérents qui participent aux sorties organisées, de différents niveaux, sorties courtes hebdomadaires ou sorties plus longues et projets de WE.

La Fédération a monté un cycle de formation pour cette activité dont le premier (expérimental) s'est déroulé en sept. 2021, suivi par Simon D.

L'objectif serait de former 5 encadrants pour développer l'activité.

13. Questions diverses

Claude SOGNO intervient pour souligner l'urgence de motiver et former de nouveaux encadrants pour les sorties « Randos du jeudi » et « Randos du dimanche », car le nombre d'encadrants « randonnée » a trop fortement diminué et risque de menacer la pérennité de l'activité, qui réunit pourtant beaucoup de pratiquants sur de nombreuses sorties, et essaie d'optimiser les transports collectifs en organisant des synergies entre activités.

14. Proclamation des résultats de l'élection au Comité Directeur

Rappel : 15 adhérents ont présentés leur candidature au CD (pour 16 membres prévus aux statuts)

Robert Barbier, Président de la Commission électorale, procède à l'annonce des résultats des élections, dont le détail figure dans le PV établi par les membres de la commission électorale, joint en annexe 5

Il y a eu 167 votants ; votes nuls ou blancs : 1

Sont élus (pour un mandat de 4 ans) :

NOM	Nb Voix
BRUNON Damien	154
DAVID Roger	144
DECOUD Jean-Michel	138
ETIENNE Jean-Pierre	115
FAVIER Gérard	153
LEMERCIER Audrey	141
MACHAULT Michel	141
MANZINI Marie-Laure	146
MONTAGNON Jean-Paul	148
PELLOUX Jean-Pierre	144
RUEF Pierre	160
SERRATRICE Guy	143
URVOY Matthieu	144
VIGNAUD Gérard	155
VINCENT Adeline	153

Plus rien n'étant inscrit à l'ordre du jour, le Président procède à la clôture de l'Assemblée Générale à 21h30.

Le Comité Directeur nouvellement élu est réuni comme prévu et annoncé dans la convocation à l'AG.

Tous les membres sont présents, sauf JP.Etienne, ML.Manzini, JP.Pelloux, et A.Vincent, excusés.

Michel MACHAULT, doyen des membres présents ouvre et préside la réunion

Le Comité Directeur procède à l'élection de son Président

 Pierre RUEF (seul candidat déclaré) est élu à l'unanimité, et prend la présidence de la réunion

Le Comité Directeur procède à l'élection de son Secrétaire Général :

- Jean-Michel DECOUD (seul candidat déclaré) est élu à l'unanimité

Le Comité Directeur procède à l'élection de son Trésorier :

Roger DAVID (seul candidat déclaré) est élu à l'unanimité

Le Comité Directeur procède à l'élection de son Trésorier-Adjoint :

- Jean-Paul MONTAGNON (seul candidat déclaré) est élu à l'unanimité

Le Comité Directeur décide d'inscrire à l'ODJ de sa prochaine réunion, début 2022, une question concernant son fonctionnement, la désignation d'autres responsables et la composition définitive du bureau.

Fait à Grenoble, le 15 décembre 2021

Le Secrétaire Général, rédacteur

Le Président du CAF Grenoble Isère

Jean-Michel DECOUD

Pierre RUEF

147^{ième} ASSEMBLÉE GÉNÉRALE CLUB ALPIN FRANÇAIS GRENOBLE ISÈRE

RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT

« Il faut porter en soi un chaos pour pouvoir mettre au monde une étoile qui danse »

Nietzsche « ainsi parlait Zarathoustra »

Nous voici de nouveau réunis dans la grande salle de la Maison des Associations de Grenoble pour notre Assemblée Générale de l'année 2021.

Notre Assemblée générale de l'année 2020 avait été reportée en avril de cette année du fait des conditions sanitaires. Nous l'avons organisée en visioconférence le 2 avril 2021 en présence de 26 adhérents. Nous sommes aujourd'hui plus nombreux en présentiel et je remercie vivement celles et ceux qui ont bravé les difficultés pour être présents ce soir.

Je souhaite dans un premier temps saluer, tout en les remerciant pour leur présence, les anciens présidents du Club, toujours fidèles et actifs dans nos activités: Robert Barbier et Philippe Prandini. Leurs avis et conseils sont toujours précieux pour le pilotage du Club.

Je remercie aussi Robert d'avoir accepté de présider la Commission Électorale. Avec son assesseur René Clément, ils ont réalisé un travail complet et précis, dans le respect des dispositions électorales récentes, en conformité avec nos statuts.

Dans un deuxième temps, je saluerai les membres du Comité Directeur qui n'ont pas souhaité renouveler leur mandat.

La première d'entre elle est Bettina Geisseler, qui nous a particulièrement aidé dans le domaine juridique où elle excelle, y compris récemment pour éclairer ma lanterne sur une curieuse histoire de droit à l'image dans lequel le Club serait impliqué.

Ensuite, Patrick Morganti, instructeur de ski de randonnée, très impliqué dans les formations fédérales, qui a apporté fidélité, bonne humeur et amitiés au sein du Comité Directeur. Jean-Claude Giry également, précieux par sa connaissance

du terrain et des refuges, grâce à qui nous avons pu acquérir un minibus et assurer son entretien. Karl Kaufmann qui nous a quitté pour entrer en formation D.E. escalade au Creps de Vallon Pont d'Arc après des années de préparation au Club.

Enfin Stéfane Dignat qui a apporté un nouveau souffle dans l'événementiel du Club, événementiel qui confère aujourd'hui au Club une notoriété inégalée, en lien étroit avec la Ville de Grenoble.

J'adresserai ensuite mes amicaux remerciements à François Legait, toujours fidèle et si précieux de par sa connaissance de l'histoire du Club, et des procédures administratives qui l'accompagnent.

Dans un troisième temps, j'adresserai des remerciements chaleureux à l'équipe d'accueil du Club qui, sous la houlette d'Alain Declercq auquel s'est joint Michel Pirocchi conduit la difficile mission d'accueillir nos adhérents tant pour les adhésions que pour tout autre information. Leur travail est toujours apprécié et nous vous sommes vivement reconnaissants de votre implication dans le fonctionnement de notre Club.

Comme j'en suis aux remerciements, il faut être complet ; j'ai, les années antérieures adressé mes remerciements aux encadrants, au Bureau et au Comité Directeur ; c'est très largement mérité, mais je crois qu'il faut y ajouter les professionnels, guides de haute montagne, accompagnateurs en montagne et moniteurs d'escalade qui travaillent à nos côtés. Ce ne sont pas de simples professionnels de la montagne, ce sont des adhérents actifs, partageant les même passions au service du Club et attentifs aux enseignements qu'ils prodiguent. C'est une fierté de les avoir à nos côtés. Pour ma part je suis rassuré par leur présence : ils ont été très bien formés !

Enfin, puisque nous sommes à l'ère du « digital first », je saluerai le travail effectué par René Clément, Gérard Vignaud et Matthieu Urvoy pour la gestion volontaire et rigoureuse de notre site internet qui rend admiratifs et souvent envieux les clubs de la Fédération.

Après deux mandats de quatre années à la présidence du Club, accompagné dans un premier mandat par les membres du Bureau, Jacques Carlier Trésorier, Jean-Claude Giry et Michel Machault, vice-présidents respectivement aux activités et à la communication, puis dans un second mandat par Adeline Vincent et Stéfane Dignat, Vice-présidents, Roger David et Jean-Paul Montagnon, trésoriers, la description de la situation du Club en quelques grands indicateurs s'impose dans une perspective historique.

La voici.

Lors de l'Assemblée Générale de l'année 2014, soit un an après mon élection à la présidence, trois orientations structurantes avaient été arrêtées

- stabiliser le volume des licenciés,
- soutenir l'effort de formation des cadres bénévoles,
- dégager des marges de financement pour investir.

Stabiliser le volume des licenciés:

Entre 2009 et 2014, le Club avait perdu beaucoup de ses adhérents, à un rythme compris entre 100 et 150 par an, passant de 2400 adhérents à 1787 adhérents. Poursuivie, cette tendance n'aurait pas tardé à mettre en danger la vie du Club, son implantation et son organisation. Il importait donc que les premières décisions prises concernent des mesures visant à stabiliser le nombre de licenciés. Il serait fastidieux de les détailler toutes : elles relèvent principalement du champ de la communication, mais aussi dans une moindre mesure d'un effort sur l'accueil.

Fort heureusement, les résultats ont été de retour :

Reprenons les chiffres sur 10 ans :

2011	2032	
2012	1928	
2013	1747	
2014	1787	
2015	1902	
2016	1782	
2017	1812	
2018	1789	
2019	1927	
2020	1813	-5,9%
2021	1734	-4,3%
2022		+14%

Que faut-il observer aujourd'hui:

- notre Club a remarquablement résisté à l'érosion des effectifs constatée dans la plupart des fédérations sportives. Depuis le début de l'épidémie de la covid 19, La FFCAM a perdu 15% de ses adhérents tout comme ses grands clubs. Nous n'avons perdu qu'environ 10% de nos adhérents grâce notamment à un rythme des sorties vivace dans certaines disciplines et notre taux de progression

depuis le 1^{er} septembre est maintenant de 14%, avec 400 nouveaux adhérents enregistrés à ce jour, soit plus de 100 par rapport à la même date l'an passé sur un total de 1572 licenciés à ce jour.

Nous devrions en fin d'année « licence » retrouver un volume compris entre 1800 et 1900 adhérents.

Soutenir l'effort de formation des cadres bénévoles.

Le développement des compétences des cadres bénévoles par la formation est un élément clé du développement et de la pérennisation des clubs sportifs. Cela a été durant mon mandat l'outil central de la démarche de notre Club pour assurer la qualité de son encadrement au plan technique et la sécurité de ses pratiques dans un milieu à risques.

Depuis 2014, c'est entre 6000€ et 8000€ qui ont été dépensés annuellement dans le cadre de la politique d'aide à la formation du Club, par la prise en charge des frais pédagogiques des formations qualifiantes et des recyclages. Pour cette année, ce ne sont pas moins de 51 encadrants et futurs encadrants qui ont suivi une formation ou un recyclage entre le 1er octobre 2020 et le 30 septembre 2021.

L'élan est donné. Les réunions récentes pilotées par Adeline ont montré qu'un nouveau dynamisme était impulsé et que de nouveaux initiateurs allaient entrer en formation, dans une nouvelle démarche de formation mise en œuvre au plan fédéral.

Dégager des marges de financement pour investir.

Voici sur les 10 dernières années, les résultats financiers annuels en euros de notre Club :

2011	-59613
2012	-49079
2013	+11772
2014	+846
2015	+5607
2016	-16351
2017	-9149
2018	+16657
2019	+24508

2020 +26800 2021 +18027

Ces chiffres méritent quelques explications :

Les résultats négatifs de 2011 et 2012 s'expliquent par la lourde charge que représentaient le salaire et les charges sociales de notre employée. Son licenciement a favorisé le résultat positif de 2013, positif aussi par la vente de la licence 4 que possédait le Club et qui était de fait utilisée par le Centre Alpin de la Bérarde.

Les résultats négatifs de 2016 et de 2017 sont liés à notamment à l'achat du minibus Renault Master, aux rénovations du local entreprises et à un renouvellement des matériels de sécurité et achats des radios portatives. Ils ont été partiellement compensés par la vente du local de la rue Pinal, local dont nous ne nous servions plus depuis longtemps.

Le budget de notre Club, bien que conséquent au plan du volume, présente une très faible marge de manœuvre compte-tenu de ses dépenses obligatoires.

Des résultats financiers positifs sont toujours liés à des efforts de gestion et il convient, au regard des charges fixes qui pèsent sur notre budget, d'être attentif aux dépenses structurelles liées aux diverses rénovations du local ou de l'immeuble. IL faut aussi avoir en tête qu'une bonne moitié des résultats positifs sont générés par des dons - abandon de remboursement au titre des dons ouvrant droit à déduction fiscale -

Lors de l'Assemblée Générale de décembre 2014, j'avais présenté un plan stratégique, plan 14-18 qui avait été adopté à la majorité absolue des membres présents.

Je me dois d'en rapporter le bilan, toutefois de manière succincte pour ne pas lasser.

LE PLAN STRATÉGIQUE 14-18, prolongé 2022.

Ce plan stratégique, prolongé durant ma seconde mandature, avait pour objectif de placer le Club Alpin Français de Grenoble Isère parmi les grands clubs de montagne de Grenoble, de l'Isère et de la région Rhône-Alpes. Y étaient attachés les éléments essentiels qui ont forgé l'identité du Club tout au long de son Histoire : un club dynamique, riche de la diversité de ses adhérents, longtemps envié pour la qualité de ses actions et la densité de sa culture alpine.

L'un des objectifs majeurs était <u>d'amener le Club aux environs de 2000 licenciés à l'horizon 2018</u>. Nous avons totalisé 1927 adhérents en 2019, et sans la pandémie, compte-tenu du retour de la croissance des effectifs dès 2015, nous aurions du dépasser cet objectif.

A cet objectif s'ajoutaient d'autres ayant pour objet d'infléchir une tendance au repli sur soi, du fait de l'histoire récente tumultueuse. Nous visions une ouverture à tous les publics et l'offre d'une large gamme de pratiques sportives en montagne. Nous devions aussi porter un effort particulier sur la formation des cadres bénévoles et définir un plan de communication adapté. Enfin, une gestion financière et comptable rigoureuse devait être préservée.

A) Des activités adaptées aux attentes de tous les publics:

Nous avons réalisé sous la conduite de Michel Machault, <u>une enquête auprès des adhérents pour évaluer leurs attentes</u>. Elle est à mon sens toujours d'actualité. Les réponses formulées par les 159 adhérents qui ont rempli le questionnaire proposé montrent un Club très actif, très convivial, peu onéreux et ouvert à tous. Cette enquête se trouve sur notre site Internet; J'invite vivement celles et ceux qui ne l'ont pas fait, à en prendre connaissance, elle est très instructive.

Les publics prioritaires:

- *les femmes*: création d'une équipe d'alpinisme exclusivement féminine "les talons aiguilles", *action toujours en cours*,
- les handicapés: apporter un appui particulier à ce public éloigné de la pratique sportive. Cette activité est compliquée à mettre en œuvre; elle repose très souvent sur une seule personne. Julien Chaussidon, moniteur d'escalade m'a proposé en juin dernier de relancer cette activité pour les personnes atteintes de sclérose en plaque dont il est lui-même attient. Cette action est à relancer.
- *les jeunes*: renforcer les écoles d'escalade et les écoles d'alpinisme; un réel blocage tient au nombre de créneaux horaires disponibles et à l'absence de gymnase dédié sur Grenoble. Néanmoins, ces activités font preuve d'un

superbe dynamisme grâce à l'engagement personnel respectivement de Virginie et de Cédric ainsi que de Jean-Michel.

 relation avec les Universités: rechercher et développer les actions en faveur du public universitaire. Les démarches en direction de l'INPG se sont avérées infructueuses, de même celles en direction de Sciences PO Grenoble, institution que je connaissais pour avoir été un temps membre du Jury.

Les pratiques :

- sport santé: sachant que 42% des plus de 60 ans ne pratiquent aucune activité sportive, proposer une palette d'activités adaptées à la découverte ou à un retour vers le sport-nature: notre ambition est ici noble, mais audelà de quelques cas individuels, hors de propos pour une très grande partie de nos activités.
- <u>la compétition</u>: création d'une section "groupe compétition en escalade et en ski-alpinisme. Cette action a été votée à l'unanimité par le Comité Directeur en 2015 en vue de la création de sections compétition "escalade" et "ski-alpinisme". Malheureusement;, la complexité de sa mise en oeuvre impliquant une double gestion FFCAM et FFME a conduit à l'abandon du projet.

La valence historique :

- l'alpinisme, qui sera une priorité en direction des jeunes attirés par cette pratique ; des formations longues regroupant une douzaine de stagiaires sous la houlette d'Isabelle Quiry sont organisées régulièrement

B) La formation des cadres:

La formation est l'outil central dans la démarche du Club pour assurer la qualité de l'encadrement au plan technique, c'est aussi l'outil central de la sécurité des pratiques dans un milieu à risques. A terme, tous les encadrants devront être diplômés au plan fédéral et à jour de leur recyclage.

Cette année, 51 adhérents sont entrés en formation en formulant une demande enregistrée par le Club.

Force est de constater que malgré les conditions sanitaires difficiles, le Comité Régional de la FFCAM a enregistré un rythme soutenu d'entrée en formation qualifiante -200 stagiaires pour l'année 2020-2021- à un niveau identique cette année à l'année de référence 2019.

Toutefois, les inscriptions aux stages de recyclages se sont écroulées, avec seulement une quarantaine d'initiateurs entrés en stage de recyclage au lieu des 250 initiateurs recyclés annuellement sur un volume de 2000 initiateurs/instructeurs actifs recensés en Région AURA.

Il convient d'être très vigilant sur cette question des recyclages, le retard pris ne pouvant qu'être difficilement rattrapé et pouvant remettre en cause le volume d'activité du Club.

Je dois ici préciser que j'ai fait la preuve cette année, comme l'an passé, d'une grande souplesse dans l'avis que j'ai porté sur les demandes de cartes de cadre fédéral de la part de nos encadrants. Néanmoins, la règle des 10 sorties encadrées minimun n'a pas pu être dérogée, bien que j'ai effectué en son temps une demande pressante auprès de la Fédération pour diminuer l'exigence de dix sorties compte-tenu des conditions sanitaires. Demande restée sans réponse.

C) <u>Un plan de communication adapté</u> :

- des sites internet en phase avec les modes de communication des adhérents et du public (site principal, site "jeune", forums, blogs...)
- une présence sur les réseaux sociaux (facebook, twitter, google+....)
- des communiqués de presse réguliers dans les médias locaux ou régionaux : journaux, radios
- adoption d'un logo dynamique en lien avec la nouvelle Charte graphique de la FFCAM (esprit montagne)

L'ensemble de ce plan a été mis en œuvre a des rythmes différents suivant les besoins et les priorités.

D) <u>Une veille juridique aujourd'hui nécessaire :</u>

- modification des statuts et du règlement intérieur du club, Cette initiative a été abandonnée suite à des profondes divergences de vue
 - sécurisation du site internet sécurisation de la propriété intellectuelle, clause de confidentialité, déclaration à la CNIL ; *un important travail a été*

réalisé avec l'aide précieuse de Bettina Geisseler pour sécuriser au plan juridique notre site Internet (mentions légales, conditions d'utilisation, règles de confidentialité)

- mise à jour des déclarations administratives (EAPS) et mise en place des affichages réglementaires

Ces déclarations ont été effectuées.

E) <u>Une gestion financière et comptable rigoureuse</u>:

Au regard de la situation financière actuelle du Club en début de mandature, il convenait par une gestion rigoureuse des ressources, de dégager des marges financières pour soutenir le plan stratégique :

- renégociation des contrats en vue d'économie : assurances, téléphonie, transports, frais bancaires ...)
- renouvellement des subventions et recherche de nouveaux partenariats publics ou privés
- toilettage des documents et procédures comptables (circuit des factures, fiches-projet, notes de frais, réservations ...)
- suivi des activités : états financiers, suivi budgétaire trimestriel
- création d'une comptabilité de l'ordonnateur (engagement des dépenses)
- généralisation de la pratique des Comptes Monétaires et des virements bancaires

Ces modifications dans le mode de gestion du Club ont généré quelques difficultés d'application, notamment lors de la généralisation des comptes monétaires. Elles ont été rapidement surmontées tant les outils de pilotage qui se sont mis en place étaient indispensables à une gestion plus rigoureuse et une maîtrise des chiffres de notre budget.

Il faut ici souligner que précédemment à la mise en place des comptes monétaires, le Club devait traiter 6000 chèques par an, générant un travail considérable pour les bénévoles en charge de ce traitement.

F) <u>Une gestion patrimoniale active et anticipée</u>:

- renouvellement et mise en réseau du parc informatique: achat de trois ordinateurs, remplacement du WIFI, mise à disposition des visiteurs d'un ordinateur pour consultation du site, inscriptions aux activités, création de comptes monétaireset plus récemment remplacement de l'ordinateur de l'accueil et de l'imprimante du secrétariat
- vente du local annexe inutilisé : le local a été vendu en 2017, générant les ressources financières qui ont permis les investissements réalisés
- convention de mise à disposition contre paiement d'un loyer du local "refuge" au C.D. 38. Cette convention a été signée par les deux parties en 2015 et les paiements du loyer effectués depuis, conformément à l'accord passé
- provisionnement financier en vue du ravalement de l'immeuble et de la création d'un accès handicapé
- rénovation de la façade du siège, en lien avec la Charte Graphique de la FFCAM, pour améliorer la visibilité et l'image du club
- amélioration des locaux pour un meilleur confort et un accueil plus agréable : acoustique, chauffage, aménagement intérieur

G) Et toujours l'Esprit Club Alpin :

- poursuite des soirées cinéma de montagne
- organisation ou participation à des manifestations grand public
- une attention particulière à la protection des espaces naturels montagnards dans l'esprit de Grenelle II

Je ne peux pas approcher de la fin de mon rapport moral sans évoquer trois défis qui vont se présenter à notre Club :

- 1) développement qualitatif ou quantitatif?
- 2) augmentation des coûts structurels de la cotisation (CD 38, CR AURA et FFCAM, assurances)
- 3) quelle relation adhérent : consommation / implication ?

10

Conclusion:

Le long chemin parcouru par le Club depuis sa création en 1874, l'une des sections les plus prestigieuses de la Fédération des Clubs Alpins et de Montagne mérite bien l'engagement fort de ses équipes dirigeantes, actuelles et futures.

Ainsi pour revenir à la citation de Frédéric Nietzsche, je pense avoir porté le Club avec détermination et ambition, en secouant parfois des habitudes ancrées dans les traditions alpines. Mais que ne faut-il pas faire pour créer une étoile qui danse ?

Aujourd'hui, l'étoile qui danse, c'est le CAF Grenoble Isère qui a remarquablement résisté à l'érosion des ses adhésions lors de l'épidémie de la COVID-19, et qui aujourd'hui affiche un rythme d'adhésion soutenu,

L'étoile qui danse, c'est le CAF Grenoble Isère qui dispose aujourd'hui d'une assiette financière confortable pour soutenir une gestion entièrement tournée vers l'avenir,

L'étoile qui danse, c'est le CAF Grenoble Isère qui dispose d'un siège social rénové, d'un site internet admiré, d'une équipe d'encadrants engagés,

L'étoile qui danse, c'est un CAF Grenoble Isère à la notoriété retrouvée grâce au travail de mon prédécesseur assisté de son comité Directeur, de toutes les équipes qui m'ont accompagné durant mes huit années de présidence. C'est aujourd'hui un Club de référence tant pour les CAF voisins que pour la Fédération,

L'étoile qui danse, c'est aussi cette nouvelle équipe qui, j'en suis sûr, poursuivra avec dynamisme et enthousiasme l'élan donné par les générations de CAFistes qui nous ont précédé dans ce Club.

Je souhaite au nouveau Comité Directeur nouvellement élu ce soir un plein succès dans son entreprise.

Denis PONCELIN Président

COMPTE DE RESULTAT 2021

Ver Déf	EXERCI	CE 2021	EXERCIC	E 2020
	Structure	Activités	Structure	Activités
PRODUITS				
PRODUIT DES SORTIES		173 035 €		205 045 €
COTISATIONS STATUTAIRES	43 542 €		43 304 €	
PRODUITS DIVERS	2 790 €		6 085 €	
TOTAL DES PRODUITS	46 332 €	173 035 €	49 389 €	205 045 €
CHARGES				
TRANSPORT DES SORTIES		53 768 €		55 964 €
GITES & REFUGES		17 706 €		43 740 €
HONORAIRES GUIDES		91 423 €		90 588 €
MATERIEL		1 851 €		2 734 €
AUTRES ACHATS	3 731 €	1 533 €	5 371 €	
CHARGES EXTERNES	20 379 €	5 392 €	26 370 €	5 165 €
IMPOTS & TAXES	4 044 €		3 067 €	
DOTATIONS AMORTISSEMENT	10 829 €		7 451 €	
CHARGES DIVERSES GESTION COURANTE			5€	2 000 €
TOTAL DES CHARGES	38 983 €	171 673 €	42 264 €	200 191 €
RESULTAT D'EXPLOITATION	7 349 €	1 362 €	7 125 €	4 854 €
	87	11 €	11 97	9€
PRODUITS FINANCIERS	24	4€	1 302	2€
PRODUITS EXCEPTIONNELS	9 0	72€	13 51	9€
RESULTAT NET	180	027 €	26 80	0€

CAF-GI

Ver Déf Bilan 2021

POSTES DE L' ACTIF				
	2021			2020
	v brute	amrt	v nette	v nette
IMMOBILISATIONS	180 036 €	122 043 €	57 993 €	47 413 €
DEBITEURS DIVERS	9 522 €		9 522 €	13 013 €
DISPONIBILITES	314 628 €		314 628 €	270 682 €
TOTAL ACTIF	504 186 €	122 043 €	382 143 €	331 108 €

POSTES DU PASSIF			
	2 021	2 020	
TOTAL FONDS PROPRES	192 674€	165 873 €	
RESULTAT EXERCICE	18 027 €	26 800 €	
FOURNISSEURS	14 146 €	12 743 €	
CREDITEURS DIVERS	157 296 €	125 692 €	
TOTAL PASSIF	382 143 €	331 108 €	

ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE

ATTESTATION DE CONTROLE DES COMPTES ANNUELS

Le 2 AVRIL 2021, L'assemblée Générale annuelle de l'association le CLUB ALPIN FRANÇAIS GRENOBLE ISERE domiciliée 32 Avenue Felix Viallet 38000 GRENOBLE, a désigné : Charles TALENS et

Jacques CARLIER

en qualité de Contrôleur des comptes de l'exercice 2021.

Les comptes de l'association ont été établis par le trésorier Roger DAVID assisté de son adjoint Jean-Paul MONTAGNON, ils ont été arrêtés ensuite par le Comité Directeur du 15 NOVEMBRE 2021 .

Conformément à notre mission, nous sommes intervenus sur l'ensemble des comptes et écritures de l'exercice. Sur la base de nos investigations qui ne constituent pas un audit, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause ces résultats.

Nous vous confirmons que les chiffres qu'ils vous ont présentés représentent bien la situation financière réelle de l'association.

Les comptes annuels se caractérisent par les données suivantes :

TOTAL DU BILAN: 382 143 €

RESULTAT : 18 027 €

PRODUITS D'EXPLOITATION : 219 367€

Fait à Grenoble, le 3 décembre 2021

Jacques CARLIER

Charles TALENS

BUDGET 2022

Ver Déf	Structure	Activité	
PRODUITS			
PRODUIT DES SORTIES		225 000 €	
COTISATIONS STATUTAIRES	46 000 €		
PRODUITS DIVERS	3 000 €		
TOTAL DES PRODUITS	49 000 €	225 000 €	
CHARGES			
TRANSPORT DES SORTIES		69 000 €	
GITES & REFUGES		31 000 €	
HONORAIRES GUIDES		108 000 €	
MATERIEL		4 000 €	
AUTRES ACHATS	4 000 €	2 000 €	
CHARGES EXTERNES	26 000 €	6 000 €	
IMPOTS & TAXES	4 000 €		
DOTATIONS AMORTISSEMENT	10 300 €	5 000 €	
DOTATIONS AUX PROVISIONS	5 000 €		
TOTAL DES CHARGES	49 300 €	225 000 €	
RESULTAT D'EXPLOITATION	-300€	0€	
	-300 €		
PRODUITS FINANCIERS	300€		
RESULTAT NET	0	€	

RAPPORT FINANCIER EXERCICE CLOS LE 30/09/2021

Le total des produits d'exploitation s'élève à 219 611 € et le total des charges d'exploitation à 210 656 € soit un résultat d'exploitation excédentaire de 8 711 €

Les produits financiers s'élèvent à 244 € et les produits exceptionnels à 9 072 €.

Le résultat net positif est de 18 027 €

COMPTE D'EXPLOITATION

PRODUITS D'EXPLOITATION

Les produits d'activité (sorties) s'élèvent à 173 035 € contre 205 045 € en 2020 soit une baisse de 15 %

Les cotisations statutaires (licences) s'élèvent à 43 542 € contre 43 304 €, soit une bonne stabilité.

Les produits exceptionnels sont essentiellement représentés par les abandons de frais de déplacement des adhérents qui en ont fait don au CAF pour 9 072 €.

Les produits divers comprennent :

- Location de bureau au CD
- Location de matériel (DVA)
- · Ventes USCA
- Subvention FFCAM écoles 630 €

CHARGES D'EXPLOITATION

Elles s'élèvent à 210 656 € contre 242 455 € en 2020, soit une baisse de 13 %

Les dépenses liées aux sorties s'élèvent à 171 673 € contre 200 191 € en 2020, soit une baisse de 14 %.

Les dépenses fixes liées a la structure s'élèvent à 38 983 € contre 42 264 € en 2020, soit une baisse de 7%

Le résultat d'exploitation lié à la structure s'élève à 7 349 € contre 7 125 € en 2020.

Le résultat des sorties s'élève à 1 362 € contre 4 854 € en 2020.

PREVISIONNEL 2022

PRODUITS

On a programmé une augmentation des licences de 3.5 % et de 7 % de l'activité sorties.

DEPENSES

On a programmé une légère augmentation de charges fixes et une augmentation de 7% de l'activité sorties.

Nous avons programmé des charges supplémentaires :

- 5000 € prévision pour travaux de ravalement
- 5000 € pour l'amortissement du minibus qui devrait être changé prochainement

Les trésoriers,

Roger DAVID

Jean-Paul MONTAGNON

Robert BARBIER n° d'adhérent : 380019950139
Monsieur le Président,
Je vous prie de trouver ci-après une contribution à mettre à l'ordre du jour de la prochaine assemblée générale du club :
L'assemblée générale du Club Alpin Français Grenoble Isère, réunie le vendredi 10 décembre 2021 en session ordinaire, considérant à la fin de ses huit années de présidence les services rendus à la cause du club et plus généralement à la cause de la montagne, confère le titre de Président d'honneur à Monsieur Denis PONCELIN.
Bien cordialement
Robert BARBIER

Assemblée Générale du 10 décembre 2021

Procès-Verbal de l'élection des membres du Comité Directeur

Les membres du club ont été convoqués à cette assemblée générale par un courrier électronique du Président envoyé le 22 novembre 2021 et invités à élire les membres du nouveau Comité Directeur par voie électronique et voie manuelle conformément aux statuts qui permettent le vote par correspondance.

Les résultats du vote sont les suivants

- · Nombre d'adhérents à jour de cotisation et âgés de plus de 16 ans : 1 578
- · Nombre de votants par voie électronique : 167
- · Nombre de votants par voie manuelle : 0
- · Nombre de suffrages nuls : 0
- · Nombre de suffrages blancs : 1
- · Suffrages obtenus par chacun des candidats

Prénom Nom	S	uffrages obtenus
Damien BRUNON		154
Roger DAVID		144
Jean-Michel DECOUD		138
Jean-Pierre ETIENNE		115
Gérard FAVIER	-	153
Audrey LEMERCIER		141
Michel MACHAULT		141
Marie-Laure MANZINI		146
Jean-Paul MONTAGNON		148
Jean-Pierre PELLOUX		144
		160
Pierre RUEF		143
Guy SERRATRICE		144
Matthieu URVOY		155
Gérard VIGNAUD		153
Adeline VINCENT		50000

Les 15 candidats sont déclarés élus pour un mandat de 4 ans.

Le présent procès-verbal a été dressé et clos le 10 décembre 2021 par les membres de la commission électorale créée par le comité directeur du 30 août 2021

Robert BARBIER

René CLEMENT



Bilan 2021 communication/partenariats/activités culture-montagne

1) Communication

Campagne de rentrée

Après le succès de la campagne de la rentrée 2020, une nouvelle campagne a été mise en place à partir de fin août 2021 avec un slogan propre à la période de rentrée « Rentrée 2021 : conjuguez la montagne au présent avec le Club Alpin Français Grenoble Isère. Marcher, grimper, skier. Respirer, admirer, profiter. Apprendre, partager, respecter ».

Le visuel choisi a mis en avant une offre spéciale d'adhésion pour les jeunes jusqu'à 23 ans.

- Parution d'encarts publicitaires dans des supports locaux :
 - Les Affiches (hebdomadaire): 5 parutions ½ page (27/08, 03/09, 10/09, 24/09, 01/10);
 - « Si nous sortions » hors-série culturel Les Affiches : 1 parution ½ page (septembre 2021).
- Edition d'affiches A3, distribuées dans notre réseau de 70 commerces de Grenoble et agglomération.

Journée portes-ouvertes

La journée du samedi 11 septembre 2021 a permis d'accueillir de nombreuses personnes, renseignées grâce à la mobilisation des bénévoles.

Un communiqué de presse a été envoyé aux rédactions des médias locaux. Le Dauphiné Libéré s'est déplacé et a publié un article avec photo.

Réseaux sociaux

Les comptes Facebook et Instagram du Club ont été alimentés régulièrement. (attente des statistiques)

2) Partenariats

Depuis la création d'un nouvel onglet Le Club/Nos partenaires sur le nouveau site Internet du Club, les partenaires ont exprimé leur satisfaction d'être mieux valorisé et ont renouvelé leurs engagements.

Il s'agit, pour les soirées-conférences, de Grenoble Montagne, de la Librairie Arthaud, de l'Hôtel Ibis Grenoble Centre Bastille, et d'Allibert Trekking.

Parmi les 11 magasins-partenaires (matériel et vêtements de montagne, et autres), Le Vieux Campeur et Espace Montagne ont abandonné le dispositif des bons d'achats pour accorder aux adhérents des remises directes sur présentation de la licence FFCAM en cours de validité.

3) Activités culture-montagne

4 programmes ont été proposés depuis juin 2021 (réouverture des lieux culturels) :

- 1) Exposition « Refuges alpins. De l'abri de fortune au tourisme d'altitude »
 - 16 juin 2021 Musée dauphinois
 - Visites guidées par Agnès Jonquères, commissaire générale de l'exposition, pour 15 personnes en 2 groupes.
- 2) Soirée « Les Guides à l'honneur » dans le cadre du 200ème anniversaire de la Compagnie des Guides de Chamonix
 - 9 juillet 2021 Salle Belledonne du Club
 - 37 participants
 - Projection du film « Passeurs d'horizons. Guides de Haute Montagne » (ENSA).
 - Témoignage de Christian Roux, GHM.
- 3) Journée spéciale à Chamonix 200ème anniversaire de la Compagnie des Guides de Chamonix
 - 21 juillet 2021
 - 34 participants
 - Visite privée de l'exposition « La Compagnie des Guides de Chamonix : une histoire d'adaptation » à la Maison de la Mémoire et du Patrimoine. Commentaires de Laure Decomble, responsable du site.
 - Visite de l'exposition permanente « Patrimoines du Mont-Blanc » au Musée Alpin de Chamonix. Commentaires d'Aline Da Costa, médiatrice culturelle.
 - Randonnée ½ journée au Belvédère du Chapeau pour observer la langue terminale de la Mer de Glace. Commentaires de Michel Pirocchi sur les conséquences du réchauffement climatique sur les glaciers.
- 4) Soirée conférence « Les français font du ski! »
 - 17 novembre 2021 Auditorium de la Maison de la Montagne et du Tourisme de Grenoble
 - 105 participants
 - La grande histoire du ski alpin, les pratiques de demain impactées par le changement climatique, la transition écologique des stations de ski.
 - Hommage à Laurent Boix-Vives, ancien PDG de Rossignol, en présence de sa famille.
 - Avec Perrine Pelen, Gilles Chappaz, Laurent Reynaud, Guillaume Cromer.
 - Projection des films « Rossignol d'hier à aujourd'hui » de Catherine Dupuis et de « Sur leurs traces » de Kévin Guri.
 - Événement annoncé à l'antenne de Télégrenoble. 1 article dans le Dauphiné Libéré.

Remerciements aux bénévoles qui se sont impliqués pour le bon déroulement de ces activités : Arthur Badin, Stefane Dignat, Maël Gaonach, Anne-Laure Manzini, André Marly, Michel Pirrochi, Marie-Christine Wall-Pallard.



Bilan Réseaux sociaux 2021

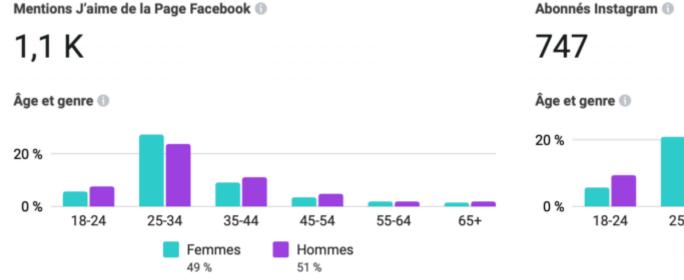


Décembre 2020

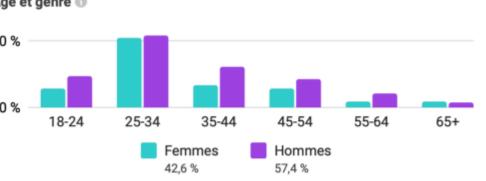




Audience actuel:









Contenu



46 publications en 2021 Partage d'évènements et de sortie du CAF mais aussi partage sur nos partenaires



[Rencontres Ciné Montagne]

Les Rencontres Ciné Montagne reviennent !!! Et elles se dérouleront du 2 au 6 novembre 2021 au Palais des Sports de Grenoble.

Le CAF Grenoble Isère animera le stand de la FFCAM, partenaire de l'événement, le vendredi 5 novembre, de 18h à 19h30 et à l'entracte.... Voir plus





Environ 20 publications en 2021 On met l'accent sur les photos des évènements et sortie du club + partage en story de news relative a nos partenaires ou events







Cuvette Rock Tour

Grosse Comm sur le Cuvette Rock Tour

- Photos
- Plan d'accès
- Création d'évènements
- Publication avec présentation + programme

→ Peut être à refaire sur les gros Events du CAF car on a eu pas mal de retour et de questions de participants via Facebook



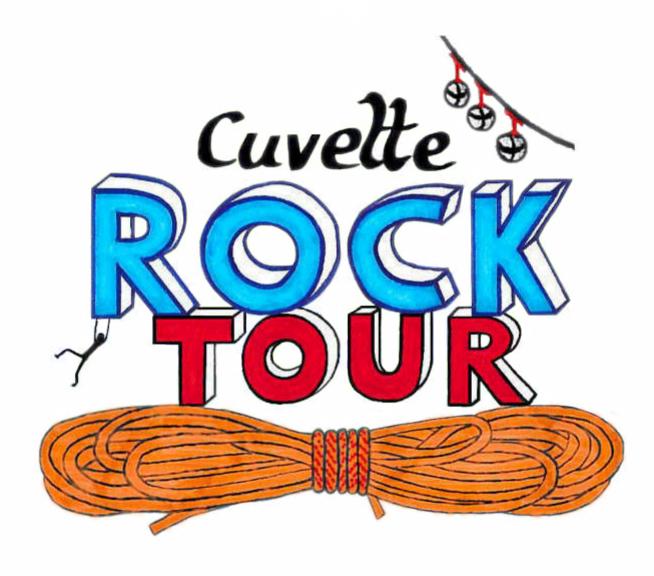


3 sites:

- Les Vouillants
- Saint Égrève
- Le Petit Désert

Buvette

25 septembre9 & 23 octobre



Inscriptions:

- Sur Hello Asso
- 60 places participants autonomes
- 12 places d'initiation

Ouvert à tous & gratuit

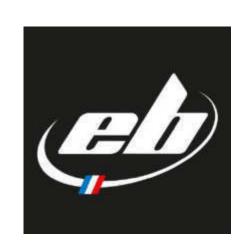
Contest

Initiations

Défis

PARTENARIATS & COMMUNICATION



















Outils & support de communication:

- Affiches
- Logo
- Page Facebook et instagram du GAFGI
- Liste de diffusion du club (1800 personnes)
- Télégrenoble
- Grenoble Montagne

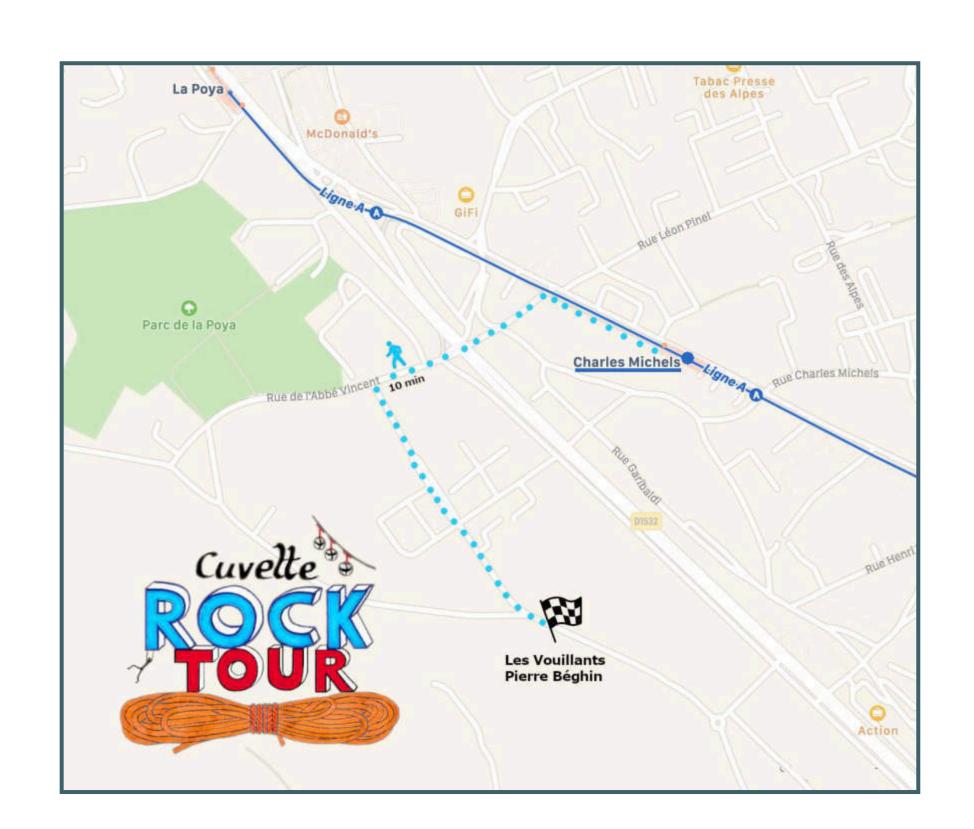
Le contest:

Nombre de voies

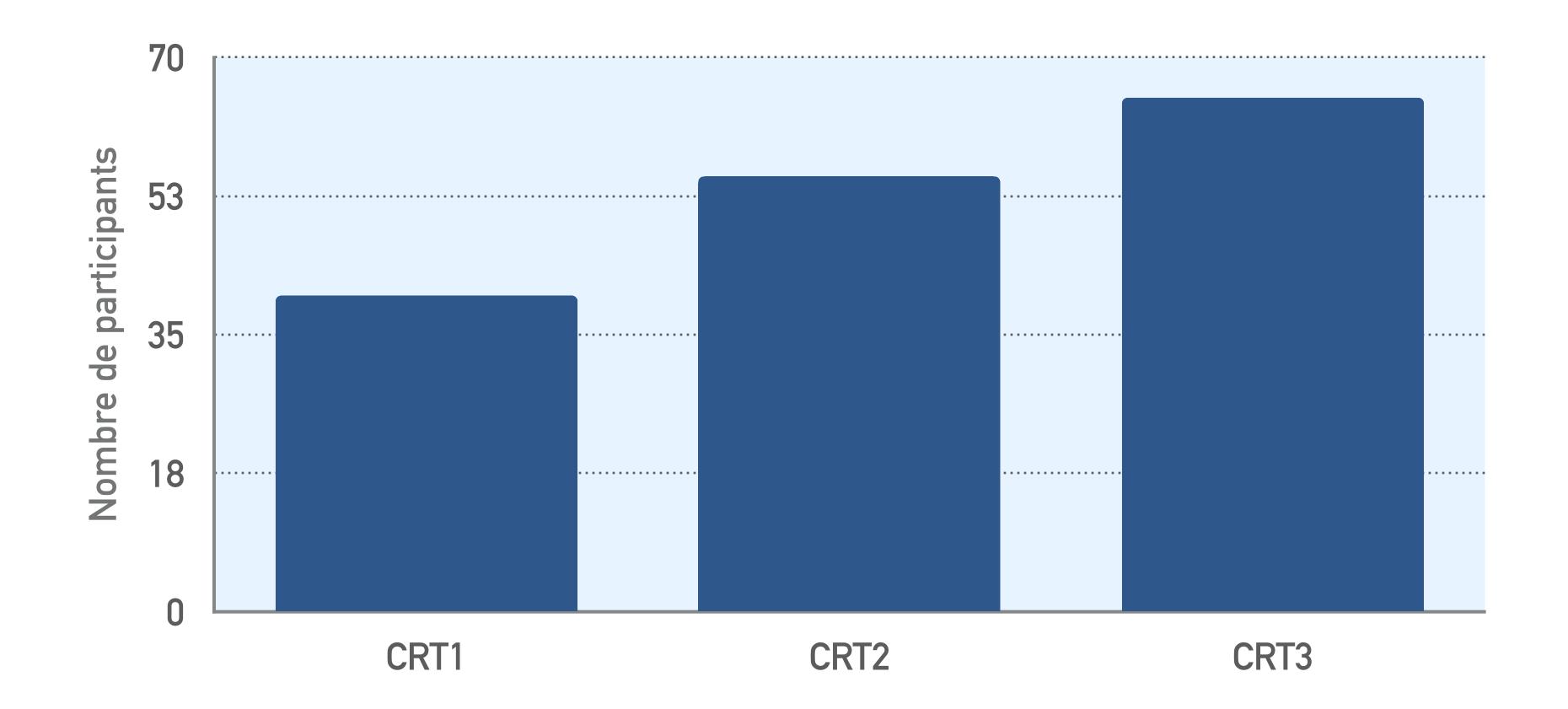
X

1 si venu en voiture 2 si venu bus/tram 3 si venu en vélo





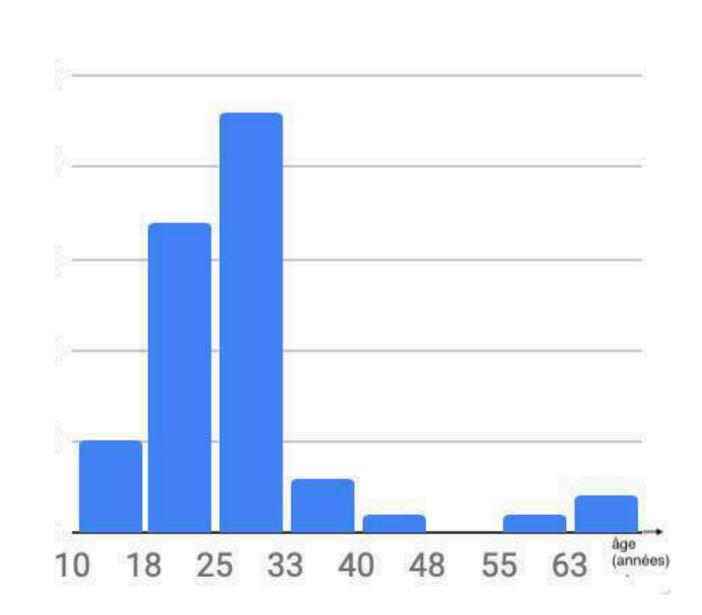




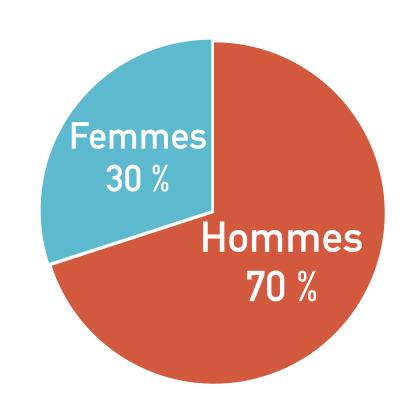
160 participants
Dont 36 initiations

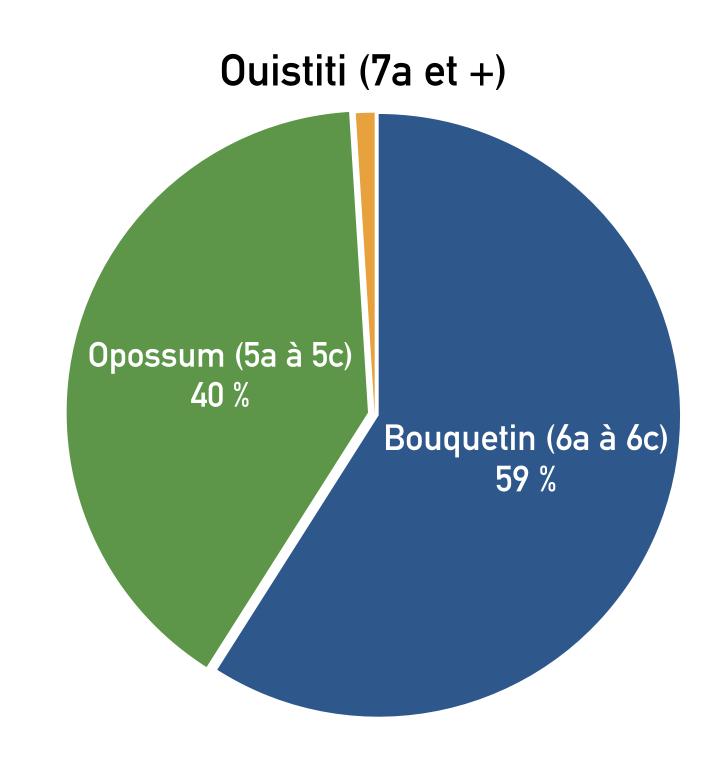
30 bénévoles

QUI EST VENU?

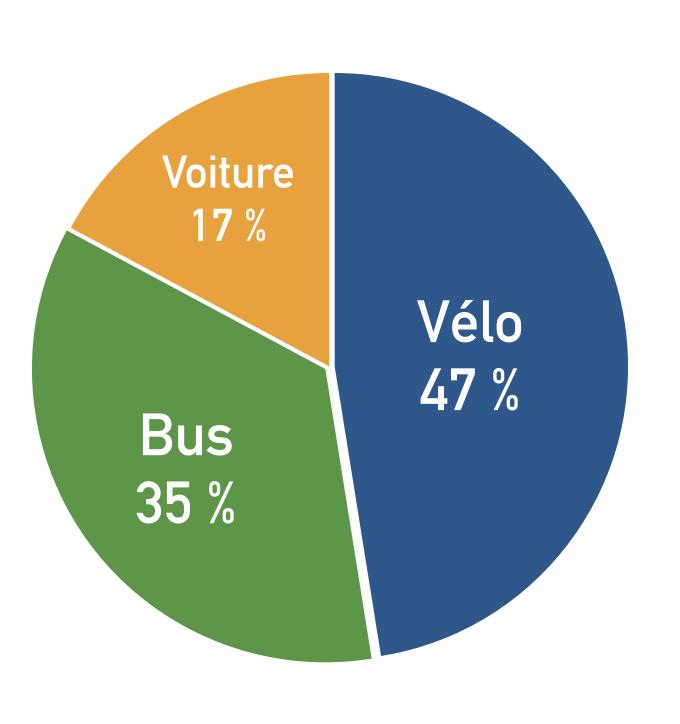


Répartition des âges parmi les participants





Proportions de participants par catégorie



Moyen de transport des participants



Le rassemblement d'escalade à Grenoble!

Buvette / Initiations Contest & défis **Lots** & tests matos Grimpe nocturne Mini concert





25 Septembre : Pierre Béghin **Fontaine**

> 9 Octobre: Rochepleine Saint Egrève

23 Octobre : Le Petit Désert Seyssinet-Pariset



Bus, tram, vélo, venez écolo!





















